

# L'OBSERVATOIRE DES TIC EN ALGERIE

Méthodologie, Indicateurs & observation statistique.

*KESSOURI Mohamed Amine*<sup>1</sup>

## Résumé

*L'avènement des Technologies de l'Information et de la Communication<sup>2</sup> a sensiblement changé les pratiques économiques et sociales des individus dans différents pays. Cette forte présence des TIC à tous les niveaux n'a pas participé uniquement à augmenter le niveau et l'intensité des pratiques sociales, elle a également creusé des inégalités entre des régions urbaines et rurales, entre des individus de niveau d'instruction décalés, ou de niveau de revenu différents. Ces inégalités sont également relevées au niveau des régions, des pays ou des continents. Ainsi, la démarche prise par certaines institutions internationales, et même nationales, est la création et la mise en place d'un Observatoire des TIC et de la Société de l'Information. Quelque soit la forme et la dénomination de cet Observatoire, ce dernier s'assigne comme tâches principales d'observer et de quantifier le phénomène, le suivi, l'évaluation de politiques publiques dans le domaine des TIC et l'orientation des nouvelles méthodes à travers l'adoption de bonnes pratiques de veille et d'intelligence économique. Notre contribution dans ce présent article se concentre sur deux aspects ; à savoir : Le développement d'un intérêt commun pour la création d'un organisme à part entière dans notre pays, et l'essai de conception d'un Observatoire des TIC & de la Société de l'Information et de la Connaissance.*

**Mots clés :** Observatoire des TIC, Société de l'information et de la connaissance, Fracture (fossé) numérique, Possession et usage des TIC, enquêtes TIC, indicateurs des TIC.

---

<sup>1</sup> Enseignant à l'Ecole Nationale Supérieure de la Statistique et de l'Economie Appliquée – ENSSEA (ex INPS) – Ben Aknoun, Alger.

<sup>3</sup> On utilise l'abréviation TIC pour « Technologie de l'Information et de la Communication ».

## INTRODUCTION

De nos jours, tout processus de développement économique et social réserve une place de plus en plus importante aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et du Savoir<sup>3</sup>. En effet, ces éléments constituent les facteurs décisifs de transformation rapide des modèles économiques et sociaux en raison de leurs effets transversaux sur tous les secteurs primaire, secondaire, tertiaire (notamment les effets des externalités qualifiées de positives) et culturels. La capacité d'accélération de circulation de l'information et la forte valeur ajoutée induite par ce nouveau progrès est en phase de créer une nouvelle période dans l'histoire de l'humanité. **La Société de l'Information**, société dans laquelle les TIC jouent un rôle central et dont la caractéristique principale consiste à l'utilisation massive de l'information dans tous les actes de la vie par le biais des TIC, est une société de réseaux grâce à la convergence des télécommunications, de l'informatique et des médias. Le développement de cette forme d'organisation est un atout dans une économie ouverte et mondialisée. L'infrastructure de l'information et de la communication est un fondement essentiel de la société de l'information. Certains Etats ont mis en place, d'une part, des politiques nationales de développement d'infrastructures TIC, en mettant l'accent sur les accès à haut débit et d'autre part, des services adaptés aux exigences de la nouvelle économie, et **cela même bien avant** l'avènement du Sommet Mondial de la Société de l'Information (SMSI en 2003 à Genève & en 2005 à Tunis).

Le développement de la société de l'information dans un pays est déterminé par des **indicateurs<sup>4</sup> spécifiques** quantifiables permettant de mesurer le degré de ce développement grâce à la maîtrise des TIC. L'acquisition de l'intelligence TIC est un moyen de maîtrise du savoir faire, d'accès au progrès et de réduction des disparités entre société ayant accès aux TIC et à l'économie numérique et de société n'ayant pas accès à ce niveau. La diminution de la **fracture (fossé) numérique**, « *qui s'agit de l'exclusion de certains groupes sociaux de l'économie numérique et de l'information* », demeure un déficit qui occupe une place importante pour certains pays qui ont compris l'importance de cet aspect dans le développement économique et social et l'édification d'une croissance soutenable et durable. Ainsi, de nombreuses initiatives sont prises aux niveaux mondial, régional et national depuis

---

<sup>3</sup> Savoir : au sens littéraire, le savoir est un ensemble de connaissances acquises par l'étude.

<sup>4</sup> Par le vocable « indicateur » on désigne des paramètres statistiques calculés à partir des données relatives notamment à la possession des TIC par les individus ou les entreprises, tels que : le taux de connexion à Internet, nombre d'abonnées au réseau de téléphonie mobile... etc.

l'adoption, par la Conférence des Plénipotentiaires<sup>5</sup> de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), d'une résolution relative à la tenue d'un sommet en deux phases sur la société de l'information. La première a été tenue à **Genève** (Suisse) en décembre 2003 et la seconde à **Tunis** en novembre 2005. Un plan d'action a été approuvé en 2003, contenant des mesures réalisables à l'horizon 2015. Parmi celles-ci, il est utile de citer :

- La connexion des villages, des bureaux de poste, des musées et des centres culturels aux TIC et la création de points d'accès communautaires ;
- La connexion des bibliothèques publiques aux TIC, la constitution de bibliothèques virtuelles peut contribuer à l'acquisition du savoir et de la connaissance et au développement de la diversité culturelle et linguistique ;
- La connexion des établissements scolaires (en adaptant les programmes éducatifs), ainsi que la connexion des centres hospitaliers, des universités et centres de recherche aux TIC ;
- L'accès aux TIC à plus de la moitié des habitants de la planète.

A l'instar d'autres pays, l'Algérie avec la mise en œuvre de la politique sectorielle des postes et des télécommunications engagée dès l'année 2000, a certes créé un environnement juridique et institutionnel favorable à la concurrence et a amélioré l'accès aux services des télécommunications, notamment la téléphonie mobile, mais ne s'est pas dotée d'une stratégie claire et cohérente pour qu'une véritable société de l'information et qu'une économie numérique puissent se matérialiser. Ce n'est que durant l'année 2008 qu'une réflexion pour la conception d'une e-stratégie, la stratégie **e-Algérie 2013**<sup>6</sup>, a vu le jour. Ainsi, la mise en place de cette stratégie, passe éventuellement par la création d'un **Observatoire**<sup>7</sup> **des TIC** dont le rôle principal est de contribuer à rénover les structures mentales indispensables à l'acceptation de la nouvelle organisation mondiale. L'édification de cet Observatoire permet de dresser de manière permanente un bilan sur l'état des lieux des TIC<sup>8</sup> en Algérie et dans le monde, et de suivre son évolution.

---

<sup>5</sup> Conférence tenue à Minneapolis (**Etats-Unis**) du 12 octobre au 6 novembre 1998.

<sup>6</sup> eAlgérie 2013 est un rapport établi en 2008 et contenant 13 axes (axes A à M) représentant l'ensemble des actions relative à cette stratégie.

<sup>7</sup> A noter que dans l'axe K du projet e-Algérie 2013 figure les mesures d'évaluation et de suivi des TIC, ce qui se rapproche fortement d'une des principales missions d'un Observatoire de la société de l'information et des TIC qu'on développera plus loin dans la présente contribution.

<sup>8</sup> En termes de possession et surtout d'usages de TIC par les différentes catégories de la société en Algérie.

*Ainsi, notre intérêt c'est porté sur la place et l'importance d'un tel instrument pour la promotion et le suivi des TIC dans la vie économique et sociale, nous allons tenter au travers la présente contribution de sensibiliser, d'orienter et de définir les différentes notions qui entourent l'Observatoire. Notre réflexion est scindée autour de deux éléments principaux, à savoir :*

1. D'abord, les aspects conceptuels et pragmatiques relatifs à l'Observatoire des TIC et sa place sur les plans économique et social ;
2. Ensuite, les aspects techniques et organisationnels relatifs à la composition et à la mise en place de l'Observatoire des TIC et de la société de l'information.

Au cours de notre étude nous avons mis l'accent sur une analyse descriptive du marché algérien, et un essai d'élaboration d'une stratégie pour la conception de l'Observatoire, basée, d'une part, sur un benchmark international (quelques Observatoires dans le monde) et d'autre part, sur des entretiens<sup>9</sup> réalisés auprès des intervenants dans le domaine des TIC en Algérie.

## **1. L'Observatoire des TIC et de la Société de l'Information :**

**1.1 Définition de l'Observatoire :** Le mot observatoire « *Observatory* » est un nom masculin qui désigne<sup>10</sup> :

- Établissement destiné aux observations astronomiques, météorologiques ;
- Lieu quelconque qui permet d'observer quelque chose ;
- Organisme de veille et de surveillance ;
- **Organisme administratif créé par une collectivité.**

D'après ces éléments de définitions on peut définir l'Observatoire comme suit :

*Un Observatoire est un engagement dans une démarche d'observation. Il s'agit de créer (1.) un outil d'aide à la décision pour définir ou évaluer l'état des lieux des connaissances sur un sujet. Ceci nécessite de définir les « cibles » d'observation, donc (2.) définir le type d'information que l'on recherche une fois les objectifs de l'Observatoire*

---

<sup>9</sup> Entretiens réalisés avec des experts et des spécialistes des TIC durant la période mai à septembre 2010.

<sup>10</sup> Voir à cet effet l'adresse Internet suivante : <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/organisme/> .

*clairement exprimés*. On peut distinguer deux grandes familles : les besoins d'information en continu et les besoins limités dans le temps. La création d'un Observatoire est étroitement reliée à la définition d'objectifs clairs et précis qui vont permettre de déterminer les champs d'investigation et le contenu des analyses menées et également de légitimer la valeur de l'outil. Les objectifs définis ne sont pas figés. Ils peuvent évoluer dans le temps en fonction des évaluations réalisées. La diffusion et la valorisation des travaux de l'Observatoire constituent un élément fondamental car elles sont destinées à nourrir les débats et à permettre l'enrichissement en continu de l'Observatoire dont la mission principale est de concevoir et produire des indicateurs relatifs aux activités scientifiques, technologiques et d'innovation et permettre leur interprétation, et leur diffusion.

**1.2. Définition de l'Observatoire des TIC :** L'Observatoire des TIC a pour objet la production, l'analyse, le stockage et la diffusion d'informations relatives aux TIC. Il inclut aussi dans sa mission l'étude et l'observation des **usages** et des **usagers des TIC**. En outre, l'Observatoire peut assister et soutenir, dans la limite de ses moyens et de ces missions assignées, des acteurs privés et institutionnels dans leurs pratiques des TIC. Il permet aussi de décrire la situation d'un pays donné en matière de téléphonie mobile, téléphonie fixe, transmission de données et de marché de l'Internet, des équipements et infrastructures TIC, ainsi que de commerce électronique. Cet Observatoire propose aussi des analyses chiffrées en matière de TIC, des informations sur les pôles d'excellence et d'innovation, ainsi que l'usage des TIC par les individus et les ménages, ainsi que par les entreprises. Il localise, quantifie, qualifie et analyse les initiatives et dispositifs développant les TIC sur les territoires des pays, dans l'objectif de fournir aux territoires et aux citoyens des éléments d'évaluation de l'impact des politiques en matière de TIC<sup>11</sup>. Ainsi, pour renforcer la mise en place de l'Observatoire il est nécessaire **d'identifier les objectifs et les contraintes** à prendre en charge pour un tel projet et de tels objectifs.

*Partant de cette définition, il est assez clair, que la présence d'un tel instrument (sous forme institutionnel ou autre) ne peut que renforcer les actions relatives à la mise en œuvre d'une stratégie globale pour le développement des TIC dans une communauté.*

---

<sup>11</sup> L'Observatoire des TIC peut contribuer également à repérer les inégalités et fractures (fossés) numériques quelque soit leur nature au travers des indicateurs de suivie du phénomène, et axer par la suite la recherche ainsi que les moyens à mettre en place pour la réduction voir l'élimination de ces inégalités par rapport à la possession et l'usage des TIC.

*Permettant ainsi la conduite des efforts pour l'insertion d'un pays dans la voie d'une société de la connaissance, et réduisant de manière significative et continue les inégalités liées aux TIC en combattant par le fait les dangers du fossé numérique entre les différentes catégories sociales et entre les différentes régions d'un territoire ou d'un pays.*

**1.3. Les objectifs de l'Observatoire des TIC :** Les objectifs de l'Observatoire des TIC peuvent être résumés dans les principaux axes suivants :

1. Favoriser la connaissance et la compréhension des TIC selon différentes approches (sociale, technologique, économique, réglementaire et juridique) ;
2. Proposer un état des lieux permanent de l'usage et des usagers des TIC ;
3. Promouvoir le partage et la solidarité dans le domaine des TIC.

L'Observatoire des TIC entreprend diverses actions pour mener à bien ses missions. Il se positionne en acteur dynamique et ne saurait donc être un **collecteur passif d'informations**. Le domaine des TIC étant un des domaines les plus actifs de la société, les changements et les évolutions y sont rapides et continus. Il faudra également rappeler que le domaine des TIC demeure un domaine transversal (sur le plan institutionnel) et ne constitue nullement un secteur à part. Face à cette situation mouvante, l'Observatoire se donne pour mission de devenir une interface entre les différents acteurs concernés par les TIC. Usagers ou fournisseurs de service, chercheurs ou décideurs, ces acteurs n'ont ni les mêmes connaissances, ni les mêmes expériences, ni les mêmes usages, ni les mêmes attentes vis-à-vis des TIC. La prise en charge de toutes ces attentes incombe à l'Observatoire d'être présent sur plusieurs fronts en même temps ce qui exige une forme d'organisation particulièrement souple et dynamique afin de répondre aux différents objectifs de l'Observatoire et de disposer de mise à jour en temps réel. La prise en charge de ces éléments permet de fait à l'Observatoire des TIC d'être plus efficace sur le terrain et de réduire les contraintes qui peuvent entraver son bon fonctionnement et empêcher l'atteinte significative des objectifs assignés.

**1.4 Moyens de mise en œuvre d'un Observatoire des TIC :** L'Observatoire des TIC s'adresse à cette population hétérogène à travers des pistes d'action. Il s'agit de mettre en place des moyens d'actions permettant le fonctionnement d'un tel instrument ; à savoir :

**a. La production, l'analyse et la diffusion d'information :** Quatre types d'information sont proposés par l'Observatoire :

1. D'abord, des **articles** traitant un thème particulier sous forme de document et de rapport (édité par trimestre ou semestre) ainsi que des interviews d'acteurs (praticiens des TIC, chercheurs, économistes des TIC, investisseurs dans le domaine, innovateurs, décideurs... etc.) ;
2. Ensuite, des informations sous forme de « **news** »<sup>12</sup> (édition mensuelle) ;
3. Egalement, des **données statistiques** concernant le secteur des TIC, permettant de suivre les évolutions enregistrés en matière de possession des équipements TIC, ainsi que l'évolution des usages ;
4. Enfin, l'Observatoire intègre également une **activité de veille** qui vise à rester au plus près des évolutions opérantes dans le domaine des TIC et dans les différentes sphères concernées par les TIC.

**b. Conférences et participation à des événements publics :** L'Observatoire des TIC en tant qu'acteur partagera ses acquis et son expérience. Ainsi, il peut être amené à **organiser** ou à **participer** à des **conférences** pour faire connaître ses activités et productions, pour proposer son point de vue ou pour donner des éclairages sur des thèmes précis. De façon plus ciblée, la mise en place de **séminaires** en collaboration avec des acteurs privés ou publics, ou à la demande de ces partenaires, fait partie intégrante des activités de l'Observatoire.

**c. Soutien et assistance :** Dans la mesure de ses possibilités, l'Observatoire, en collaboration avec un réseau de compétences en **sécurité** des systèmes d'information et en sciences humaines et sociales, est susceptible d'apporter **soutien et assistance** dans le domaine des TIC et de ses diverses implications. Il est également important de signaler le rôle que peut jouer l'Observatoire des TIC en matière de sensibilisation en direction des jeunes<sup>13</sup> sur les usages et les pratiques efficaces des TIC dans la vie quotidienne, mais également dans la vie professionnelle et durant le parcours des études et de la formation.

---

<sup>12</sup> Le produit de l'Observatoire pourrait être une panoplie de revue sur les TIC produites par des agences nationales ou internationales dont l'Observatoire regroupe l'essentiel des publications et des news avec des liens Internet sur son portail.

<sup>13</sup> Au travers les établissements de formation (quelque soit le palier d'enseignement), les écoles primaires, les CEM, les lycées, les grandes écoles et les universités, ainsi que les établissements de formation professionnelles et de l'apprentissage. La jeune génération peut être approchée au niveau des médiathèques, des bibliothèques municipales et des mouvements associatifs.

**d. Constitution de réseau de partenaires :** La constitution d'un **réseau de partenaires** est un des objectifs de l'Observatoire des TIC. Les TIC ne se confinent pas dans un domaine, un usage ou un secteur particulier, et sa configuration est très mouvante. Ce constat nous incite à faire appel à toutes les compétences pour que les expériences des partenaires participent de l'avancée de la connaissance et des savoir-faire dans le domaine des TIC. Un réseau favorisera la collaboration constructive entre les différents partenaires.

Pour qu'un Observatoire soit pertinent et qu'il puisse produire, analyser et diffuser de l'information relative aux TIC, il est nécessaire de disposer de série de données statistiques relatives au domaine, ainsi que des données relatives à la population et la démographie, au système éducatif, à l'enseignement supérieur ... etc. Il est à noter à ce niveau que des **enquêtes périodiques** menées auprès des usages et des non usages des TIC permettent une meilleure compréhension du phénomène de la fracture (fossé) numérique et de l'évolution (progrès ou régression) des pratiques et du niveau d'adoption des TIC par les citoyens. Nous allons dans la suite proposer des enquêtes TIC auprès des ménages et des individus, des entreprises et des administrations publiques<sup>14</sup>. Ces derniers peuvent être pris en charge dans le cadre de l'Observatoire des TIC.

**1.5 Quelques observatoires<sup>15</sup> des TIC dans le monde :** A l'heure où le maillage des TIC domine les masses, l'étude des Observatoires des TIC connaît une importance croissante et stratégique dans le monde. Notre intérêt pour ces Observatoires nous incite à aller à la rencontre d'autres regards sur l'usage des innovations, des nouveaux Observatoires des TIC pour pouvoir analyser et comprendre le processus de leur organisation et de leur fonctionnement de par le monde. Ainsi, et pour découvrir les spécificités et le fonctionnement de ces Observatoires, il est nécessaire de citer quelques uns et on prend l'exemple des Observatoires nationaux et régionaux en France<sup>16</sup>, en se référant aussi à l'Observatoire mondial des marchés des TIC (EITO) « *European Information Technology Observatory* » et l'Observatoire National des TIC au Maroc.

---

<sup>14</sup> Dans le cadre de la préparation de la stratégie **eAlgérie 2013**, initiée par le Ministère des Postes et Technologie de l'Information et de la Communication (MPTIC), des enquêtes ont été réalisées auprès des administrations publiques et des entreprises sur la période 2007 à 2008.

<sup>15</sup> A noter que les Observatoires cités en exemple dans cette partie ne se prétendent être guère une liste exhaustive ou même de références des Observatoire des TIC dans le monde, il s'agit de quelques Observatoires pris comme exemple après une recherche sommaire sur le net.

<sup>16</sup> Voir tableau récapitulatif des différents observatoires des TIC et de la Société de l'Information (document annexe).



**a. L'Observatoire mondial des marchés des TIC (nouvel observatoire international des TIC –EITO) :** Cet observatoire unique au monde, piloté par les associations représentatives de la profession en Europe (Syntec informatique pour la France, BITKOM<sup>17</sup> pour l'Allemagne, Intellect UK au Royaume Uni, AETIC en Espagne) et l'OCDE, est la base de données statistique de référence pour l'ensemble des pays de l'Union Européenne. Cet Observatoire est réalisé par un consortium de cabinets comprenant l'IDATE<sup>18</sup>. Les premiers résultats de cet observatoire confirment le dynamisme des marchés des TIC au niveau mondial. Cet observatoire est issu d'une volonté de Syntec informatique<sup>19</sup> et des ses homologues européens de constituer un Observatoire économique commun. L'EITO est une **source d'information statistique** majeure sur les marchés des TIC. Cet Observatoire européen quantifie et analyse plus de 30 segments de marchés pour le marché européen, les grands marchés mondiaux et émergents. Au-delà des 27 pays de l'Union Européenne, l'EITO intègre les Etats-Unis et le Canada, le Japon, la Chine, l'Inde, l'Asie- Pacifique et a vocation à s'élargir à d'autres marchés comme la Turquie, la Russie et l'Australie. L'EITO est un outil capital de compréhension des marchés pour la profession, les analystes et les pouvoirs publics. Ces résultats sont publiés selon un rythme semestriel à l'occasion de la conférence de presse « Bilan et Perspectives ».

**b. L'Observatoire des usages des Technologies de l'information en Aquitaine<sup>20</sup> (France) :** Le développement des TIC et son intégration dans les entreprises, ménages et administrations publiques sont devenus une priorité que nul ne peut plus aujourd'hui mettre en doute. La région d'Aquitaine dispose de trois atouts pour relever ce défi ; à savoir :

- *En premier lieu*, une **offre de produits** proposés par les 2290 professionnels aquitains du secteur de l'informatique, des télécommunications et du multimédia ;

---

<sup>17</sup> **BITKOM** : Est la voie des technologies de l'information, des télécommunications et des nouveaux média industriels en Allemagne, elle représente plus de 1200 compagnies avec 900 membres directs.

<sup>18</sup> **IDATE** : Observatoire indépendant qui a pour vocation d'organiser une veille active de l'économie numérique. Voir le site : [www.idate.org](http://www.idate.org).

<sup>19</sup> **Syntec informatique** : est la Chambre Professionnelle des Sociétés de services informatiques, des Éditeurs de Logiciels et des sociétés de Conseil en Technologies, Syntec informatique représente près de 870 groupes et sociétés membres, soit 80% du chiffre d'affaires et des effectifs de la profession. Il est un observateur et analyste privilégié du secteur des TIC et des logiciels et services qui informe l'ensemble d l'écosystème des TIC, des chiffres et tendances de la profession et représente le secteur auprès des organismes et pouvoir publics.

<sup>20</sup> L'Aquitaine est une région du Sud-ouest de la France, 5 départements la composent (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées Atlantique). Cet Observatoire est donné comme exemple d'un instrument en faveur d'un développement économique territorial et régional pour un pays tel que la France, avec l'apport des TIC au développement des capacités locales et de leurs usages en faveur de la croissance.

- *En second lieu*, un **marché local** qui croît régulièrement, avec les usages dans les foyers, dans les services publics, et surtout dans les ;
- *Enfin*, une **volonté commune** des institutions d'élaborer une stratégie cohérente et de travailler sur des projets partagés.

Les chambres de commerce et d'industrie d'Aquitaine veulent aussi être acteurs du développement de l'Aquitaine numérique en produisant des données utiles pour les entreprises et pour les collectivités concernées. Tel est le sens de **l'Observatoire aquitain de l'économie numérique**<sup>21</sup>, créé en 1998 par la chambre du commerce et d'industrie de Bordeaux et les professionnels du multimédia, ayant pour vocation d'aider les entreprises et les acteurs publics à évaluer plus précisément le potentiel des TIC en Aquitaine et mettre en évidence les perspectives et besoins des professionnels concernés. C'est un élément du diagnostic de la société de l'information en Aquitaine, il est réalisé annuellement par l'Aquitaine Europe Communication<sup>22</sup> (AEC).

Annuellement, l'AEC réalise le diagnostic de la société de l'information en Aquitaine qui est destiné à mesurer l'impact de la société de l'information à travers dix (10) indicateurs clés et orienter les décideurs dans leurs politiques en matière de TIC. Les indicateurs sont les suivants : Les réseaux haut débit en Aquitaine, Les Aquitains et les technologies de l'information et de la communication, les dispositifs d'accès public à Internet, les Cyber – communes, l'éducation, la formation, la e-santé, la e-culture, le e-tourisme et enfin les entreprises de la filière TIC. Ces indicateurs sont issus d'une compilation d'information et d'enquêtes réalisées par des partenaires de l'AEC, l'indicateur n°2 « les Aquitains et les TIC » fait l'objet d'un sondage annuel réalisé par l'AEC auprès des habitants et des entreprises de la région.

**c. Observatoire National des Technologies d'Information et de Communication (ONTIC)**<sup>23</sup>, **Maroc** : Conscient du rôle et de l'importance que jouent les TIC dans l'élaboration d'un modèle de développement social et économique durable pour leur pays (le Maroc), ces derniers (les TIC) préfigurent parmi les leviers indispensables pour la réussite de

---

<sup>21</sup> Cet Observatoire est une initiative de l'Observatoire des Territoires Numériques (OTEN).

<sup>22</sup> **AEC** : Aquitaine Europe Communication est l'agence régionale experte dans le champ de la société de l'information dans différents domaines.

<sup>23</sup> M. Yassine OURADIRHI, Observatoire National des Technologies d'Information et de Communication (ONTIC) – DEPTTI – Maroc.

l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH), lancée par Le Roi Mohamed VI en Novembre 2005. Ceci se matérialise par la réforme du service public, d'une part, et d'autre part, permettre grâce aux TIC d'accroître la compétitivité des entreprises marocaines par une meilleure circulation de l'information, une meilleure organisation, ainsi que par l'émergence de nouveaux marchés et de nouveaux débouchés aux exportations.

C'est dans le but de relever tous ces défis que la stratégie **e-Maroc 2010** pour le développement de la société de l'information et l'économie du savoir a été lancée en Janvier 2005. Ce lancement coïncide avec la mise en place de l'Observatoire National des Technologies de l'Information et de la Communication (ONTIC), conçu conjointement par l'agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT<sup>24</sup>) et la Fédération des Technologies de l'Information, des Télécommunication et de l'Offshoring (APEBI<sup>25</sup>). L'objectif premier et général de ce projet est de Mettre en place un Observatoire National comportant un **portail**<sup>26</sup> qui permet de dresser de manière permanente un bilan sur l'Etat des Lieux des TIC au Maroc. Quelques objectifs stratégiques peuvent être présentés dans la liste suivante :

- L'Observatoire permet de **prendre en charge les informations** les plus pertinentes dans le domaine des TIC avec une **mise à jour** régulière sans contraintes de temps et d'espace ;
- L'Observatoire donnera la possibilité d'intégrer les résultats des **enquêtes** réalisées par d'autres départements ministériels ;
- L'Observatoire fournira de manière régulière (mensuellement et annuellement) des **indicateurs** pertinents (les agrégats) reflétant l'état des lieux des TIC au Maroc dans les différents secteurs ;
- L'Observatoire permet aux investisseurs de connaître les **potentialités** nationales et les **opportunités** d'investissement dans le domaine des TIC ;
- L'Observatoire offrira les opportunités de **partenariat stratégique** entre les entreprises opérant dans l'industrie des TIC en vue de développer des projets technologiques commun.

---

<sup>24</sup> **ANRT** : Agence Nationale de la Régulation des Télécoms, agence marocaine de la réglementation et de la régulation dans le domaine des TIC, voir le site : [www.anrt.ma](http://www.anrt.ma) .

<sup>25</sup> **APEBI** : Fédération des technologies de la communication, des télécom. et de l'Offshoring, œuvre pour le développement des TIC au Maroc, créée en 1989, aujourd'hui elle compte plus de 170 adhérents, voir le site : [www.apebi.org.ma](http://www.apebi.org.ma) .

<sup>26</sup> Il s'agit du site Internet : [www.ontic.ma](http://www.ontic.ma) .

D'après ces objectifs stratégiques, l'Observatoire permet de produire de manière systématique des indicateurs<sup>27</sup> pouvant observer l'Etat et l'évolution du phénomène des TIC. Dans ce contexte, **des enquêtes auprès des ménages et auprès des entreprises ont été organisées dès janvier 2006.**

## **2. L'Observatoire des TIC en Algérie :**

### **2.1 Le marché des TIC et les indicateurs de la société de l'information en Algérie :**

#### **a. Quelques indicateurs :**

**Contexte réglementaire et législatif :** Avant la loi 2000 le secteur des TIC était géré par des dispositions basées sur un monopole étatique, aussi bien pour les services de la poste que pour les télécommunications. On peut, à titre d'exemple citer les importants investissements pour moderniser et étendre le réseau public des télécommunications consentis aux années 70, 80 et même pour les années 90, mais ils sont restés insuffisants, puisque ils ne représentaient en moyenne que 0,70 à 1%<sup>28</sup> du PIB de l'Algérie. On peut expliquer ces insuffisances par la faiblesse des capacités d'autofinancement, par un mode assez lourd de gestion et enfin par l'absence de la concurrence. Ceci a conduit l'Etat à entreprendre une vaste réforme tant au plan juridique qu'institutionnel, en dotant ce secteur d'un cadre législatif et réglementaire. C'est ainsi, que la loi – Décret Législatif – n°2000-03 promulguée le 5 août 2000, constitue un tournant dans l'histoire des TIC en Algérie. Elle édicte le principe de l'ouverture à des opérateurs publics et privés du secteur des télécommunications, mettant ainsi fin au monopole de l'Etat. Cette Loi met donc en place le cadre législatif et réglementaire nécessaire à l'ouverture du marché à de nouveaux opérateurs, qu'ils soient nationaux ou étrangers. Cette concurrence est amenée à s'exercer sur la téléphonie fixe comme sur la téléphonie mobile et, au-delà, sur tous les **modes d'échange d'information** modernes comme l'Internet, les liaisons par satellite ou encore les réseaux internes d'échange d'informations.

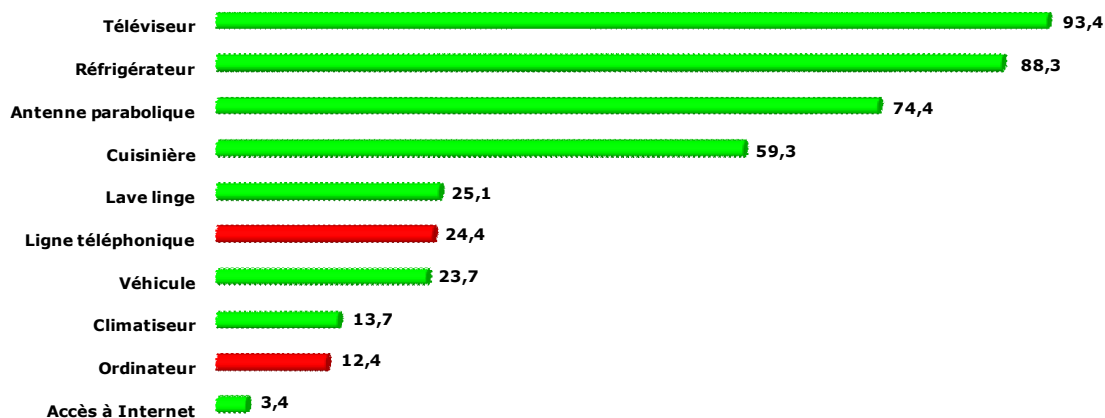
---

<sup>27</sup> Les trois (03) grands groupes d'indicateurs sont : Le niveau d'équipement, l'accès à Internet et l'usage d'Internet.

<sup>28</sup> Les TIC contribuent à hauteur de **4% du PIB** ; Mr Abdelmalek SELLAL Ministre des Ressources en Eaux – Journal ELMOUDJAHID, 07.06.2012.

**Indicateurs des taux d'équipement :** Dans le graphe qui suit nous avons repris les données issues du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2008 réalisé par l'ONS d'une périodicité décennale. Nous avons positionné les différents types d'équipement (tels qu'ils figurent dans le questionnaire sur l'habitat des ménages) et nous les avons ordonnés selon les résultats des taux d'équipement des ménages. Il est clair que certaines technologies tels que la télévision, le réfrigérateur et l'antenne parabolique ont largement évolué dans notre société, alors que les taux de possession d'une ligne téléphonique fixe, l'ordinateur et surtout l'Internet demeurent très faibles. Il est à rappeler que l'accès à Internet est assez fortement corrélé (et même conditionné) avec la possession d'ordinateur, et que si l'on souhaite augmenter les taux de connectivité des ménages à Internet, il est primordial de doter tous les ménages d'un ordinateur<sup>29</sup>. Le faible taux de possession de la téléphonie fixe est un obstacle supplémentaire au développement d'Internet chez les ménages en Algérie. A titre d'exemple, le taux de pénétration de la téléphonie fixe dans les pays de l'OCDE est de près de 50% en 2002 et de 75% en 2007<sup>30</sup>.

Taux de possession des équipements en Algérie en % (Source : Données RGPH 2008 - ONS)



Suite à l'ouverture du marché, ainsi que la volonté politique de développement du secteur des TIC, nous pouvons citer quelques résultats ; à savoir : 3 opérateurs de mobiles, des dizaines de milliers d'emplois qualifiés, plus de 4 millions d'internautes en 2010 et déjà plus de 30 millions d'abonnés au téléphone grâce notamment au mobile et à sa dynamique concurrentielle. En matière d'infrastructures, les investissements importants réalisés par

<sup>29</sup> Pour rappel, l'opération OUSRATIC lancée en 2005, avait comme objectif de doter les ménages algériens de PC et d'un accès à Internet haut débit. Mais les résultats n'ont pas suivi les objectifs escomptés.

<sup>30</sup> Données de l'Union Internationale des Télécommunication (UIT).

l'Etat et les opérateurs ont permis d'édifier un réseau de télécommunications couvrant la quasi-totalité du territoire national. S'agissant de la téléphonie mobile qui se caractérise par une forte croissance, à l'instar de ce qui est observé dans le monde, le taux de pénétration a atteint 82,3%<sup>31</sup>. Globalement, plus de 9 citoyens sur 10 ont accès aux services téléphoniques fixes et mobiles, contre 5 sur 10 en l'an 2000. En ce qui concerne les supports de transmission, le réseau national est constitué de 79 000 km en fibre optique et en faisceaux hertziens. Mais il reste encore des efforts à consentir, notamment en matière de pénétration de l'Internet dans foyers, ainsi que des usages d'Internet dans les établissements scolaires et universitaires. **Néanmoins, à l'examen des statistiques internationales en matière de TIC (Téléphonie fixe et mobile, Internet et haut débit), le classement de l'Algérie par rapport aux autres pays et aux potentialités de développement dans le domaine des TIC que notre pays n'arrive pas à exploiter, témoigne d'un retard important.**

#### **b. Projets ambitieux et stratégie nationale en matière de TIC :**

*L'opération OUSRATIC* : Avec le partenariat du Ministre de la poste et des TIC, OUSRATIC, mot composé des mots « famille » et « TIC » est le symbole d'un programme dont l'objectif est que chaque foyer algérien dispose d'un ordinateur avec accès Internet haut débit. A ce projet adhèrent des entreprises et les banques pour permettre aux citoyens d'octroyer un crédit pour acheter un micro-ordinateur à un prix promotionnel, le matériel est fourni par les sociétés partenaires et les constructeurs de matériels informatiques (King Line Computer, SACOMI Informatique ...etc.) et les logiciels installés sur les machines sont fournis par « Microsoft Algérie », avec comme fournisseur d'accès Internet partenaire « EEPAD-ASSILA ». Cette opération prévoyant un micro par chaque foyer lancée en 2005 n'a pas atteint ces objectifs. Le programme OUSRATIC qui avait pour objectif initial d'équiper 6 millions de foyers algériens de micro-ordinateurs et de connexions Internet à fin 2008, a connu un échec lié notamment à une mauvaise gestion de cette opération. Ce qui a poussé les experts à proposer une nouvelle version en 2009 (OUSRATIC 2) basée sur la segmentation des offres en tenant compte des spécificités de chaque catégorie socioprofessionnelle, ainsi que de la réduction (bonification) du taux d'intérêt bancaire.

---

<sup>31</sup> Données de l'Agence de Régulation des Postes et des Télécommunications (ARPT) – 2009.

**Le Cyber parc de SIDI ABDELLAH :** Un Cyber parc est un pôle technologique d'excellence, un concept qui évolue autour de cinq éléments : 1/ des fondements technologiques, 2/ des infrastructures avancées dans leur conception, 3/ un réseau de télécommunication, 4/ de la formation, avec de la recherche et le développement, 5/ une qualité de vie exceptionnelle et un centre d'affaires. On trouve plusieurs types de parc dans le monde :

1. **La première génération :** un bâtiment avec plusieurs services en commun que l'on met à la disposition des entreprises ;
2. **La seconde génération :** consiste à développer des pôles technologiques thématiques autour d'une ville ou toute une région (ex : Austin aux Etats-Unis – Automobile, Toulouse en France – L'Aéronautique) ;
3. **La troisième génération :** Les réseaux de télécommunication jouent un rôle prépondérant (ex : Silicon Valley aux Etats-Unis – Vivier de jeunes talents, Capitaux et Production continue d'information).

Le Parc de Sidi Abdallah<sup>32</sup> est un parc de seconde génération avec une superficie de 100 hectares implanté dans une ville nouvelle de 7000 hectares dont 3000 urbanisés. Il est géré par l'Agence Nationale de Promotion et de Développement des Parc Technologiques « ANPT »<sup>33</sup>. Elle a été mise en place en janvier 2007 et s'est installée à la réception des locaux réalisés à cet effet sur le site de la ville. Le cyber parc de Sidi Abdallah a pour objectif d'offrir une plateforme hautement qualifiée pour les entreprises algériennes et étrangères ainsi qu'un statut fiscal attractif aux sociétés dans la mesure où les projets d'investissements à réaliser au cyber parc peuvent bénéficier du régime dérogatoire de l'ordonnance portant le code des investissements.

**c. Le projet e-Learning :** Ce projet entre dans le cadre du programme e-Algérie 2013, initié par le Ministre de la Poste et des TIC (MPTIC) en 2008 avec la collaboration du Ministère d'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS). Le projet e-Learning vient répondre à plusieurs problématiques liées notamment, à la croissance du nombre des étudiants et à l'insuffisance de l'encadrement pédagogique, d'où sa très grande importance, car il met trois composantes en réseau à savoir l'enseignant/chercheur, l'étudiant et le monde extérieur. Dans le cadre de ce projet, des cas de partenariats, permettant le jumelage des

---

<sup>32</sup> Décret exécutif n°04-275 du 05 septembre 2004 portant création de cette nouvelle ville Sidi Abdallah.

<sup>33</sup> Créée par décret exécutif n°04-91 du 28 mars 2004 sous le statut d'EPIC.

connaissances à distance, ont été développés à l'image d'un model enveloppant dans un même réseau plusieurs universités algériennes (Sétif, Batna, Constantine, Ouargla, Sidi Bel Abbés, Annaba, Biskra, Bechar et l'Université de Formation Continue – UFC) et l'université de Poitiers (France). Plusieurs portails informationnels ont été développés, à l'instar de « Avunet.info »<sup>34</sup>, la plateforme expérimentale appelée « Université virtuelle algérienne » et le portail des TIC en Algérie « Elabwab ». Depuis sa mise en œuvre, on a recensé plus de 400 inscrits à la plateforme Avunet.info, dont une dizaine avec un statut d'enseignant et environ 50000 accès, plus de 50 cours ou compléments de cours, 77700 accès au portail Elabwab, dont 154 membres.

*d. La stratégie e-Algérie 2013* : Ce programme est un plan multisectoriel appelé « Stratégie e-Algérie 2013 » développé pour définir les objectifs à atteindre et les actions à mettre en œuvre sur la période 2008 – 2013. Ce plan est articulé autour de treize axes majeurs (de A à M). Pour chacun des axes majeurs, un état des lieux a été élaboré suivi d'une définition d'objectifs majeurs et spécifiques à atteindre au cours des cinq années à venir, ainsi qu'une liste d'actions pour leur mise en œuvre. Les principaux axes de la stratégie « **e-Algérie 2013** » concernent l'accélération de l'usage des TIC dans l'administration publique et au niveau des entreprises et des ménages<sup>35</sup>, l'impulsion du développement de **l'économie fondée sur le savoir** et le renforcement de l'infrastructure de télécommunication à haut débit. Les autres axes sont en rapport avec le développement des compétences humaines, le renforcement de la recherche et de l'innovation, la mise à niveau du cadre juridique (législatif et réglementaire) national sur l'utilisation des TIC et l'édification de la société de l'information. Enfin, les moyens financiers pour son exécution seront décidés par étapes. Dans le cadre du programme e-Algérie 2013, concernant l'Axe K, en rapport avec **l'édification de la société de l'information**, la mise en place d'un Observatoire des Technologies de l'Information et de la Communication indispensable pour la bonne gouvernance de la stratégie en question, et pour arrimer l'Algérie à la Société de l'information et rattraper le retard technologique et numérique qu'accuse notre pays.

Nous allons tenter dans ce qui va suivre de proposer une vision de l'Observatoire en question à travers une proposition méthodologique et organisationnelle.

---

<sup>34</sup> Portail informationnel sur l'université algérienne, l'enseignement supérieur, la recherche et le e-Learning.

<sup>35</sup> Notamment avec une nouvelle version de l'opération OUSRATIC 2 et également une autre version de cette opération destinée aux enseignants universitaires via le Ministère concerné. Les médias sont également concernés avec un programme de dotation des journalistes et des reporters d'équipement TIC.



## **2.2 Proposition méthodologique pour un Observatoire des TIC et de la Société de la Connaissance en Algérie :**

### **a. Présentation et Mission de l'Observatoire des TIC & de la Société de L'Information (ONTIC&SI) :**

**Présentation de l'Observatoire des TIC en Algérie :** L'Observatoire des TIC & de la Société de l'Information est un instrument (organisme) d'Etat qui va dresser un état des lieux et l'évolution des TIC en Algérie. Il se veut ainsi un lieu d'échange d'information et de sensibilisation sur les usages des TIC et leurs incidences. Cet Observatoire sera conçu comme un organisme indépendant pour assurer la fiabilité de l'information et afin d'être à la hauteur des changements technologiques et d'explorer les questions relatives aux retards et à la fracture (fossé) numérique.

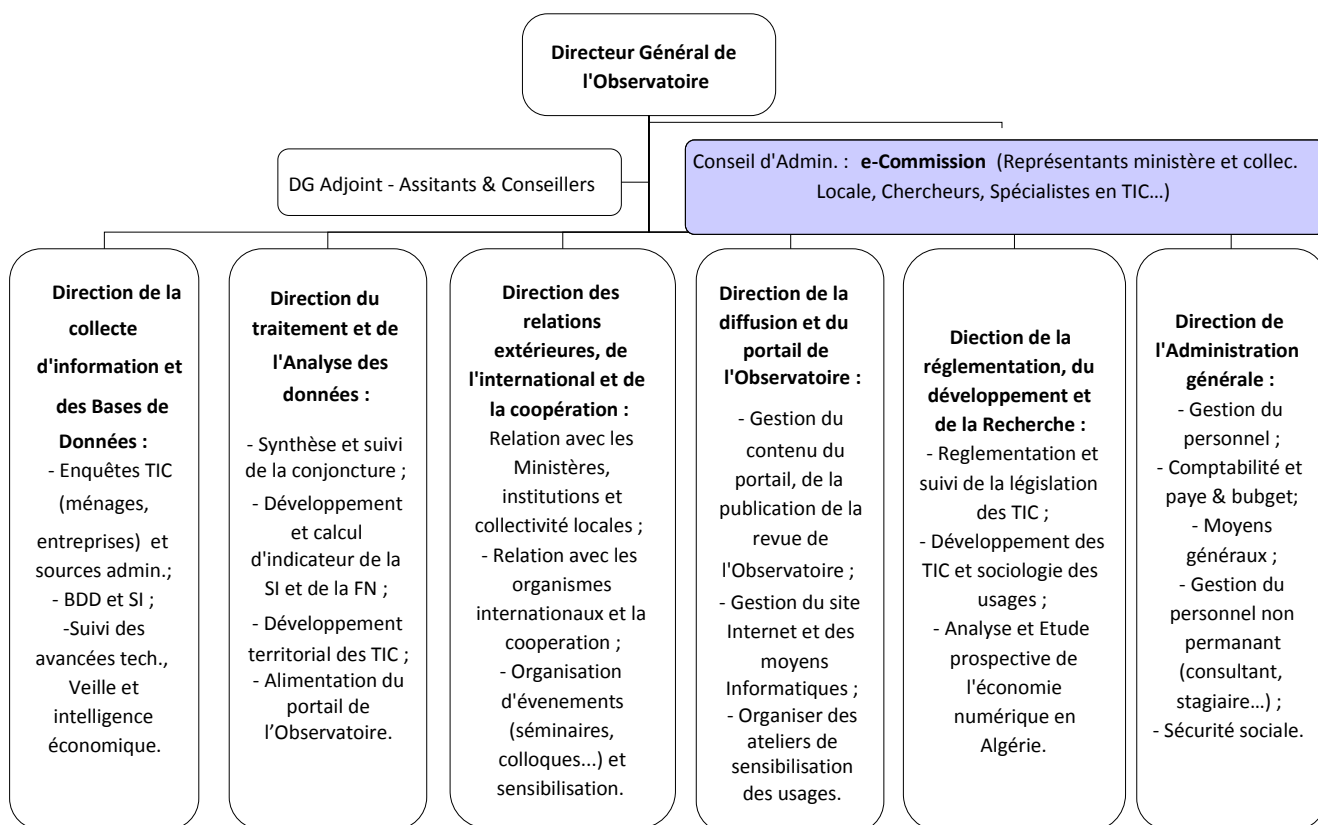
**Les objectifs et missions de l'Observatoire des TIC :** Les principaux rôles attendus de cet observatoire sont :

- L'inventaire des acteurs clefs (personnes et institutions) de la Société de l'Information en Algérie ;
- L'inventaire des actions de promotion de la SI (actions de la communication, publications, organisation d'événement dans les milieux scolaires et universitaires ...etc.) ;
- L'inventaire des projets liés à la SI qui se font à l'échelle nationale et dans le monde ;
- L'élaboration d'un tableau de bord des indicateurs de base de la SI en Algérie (à l'aide des enquêtes TIC) ;
- Le suivi de l'évolution du cadre réglementaire et législatif relatif au domaine des télécommunications (libéralisation, politique tarifaire...) ;
- La production de contenu sur le net, et le suivie des aspects liés à la sécurisation de l'information ;
- La veille sur le niveau d'efficacité de l'utilisation des TIC sous des normes internationales.

### **b. Organisation et financement :**

**Organisation de l'Observatoire :** L'Observatoire des TIC & de la Société de l'Information sera géré par un Directeur Général dont les missions seront coordonnées avec le soutien d'un Conseil d'Administration (e-Commission) qui va réunir en son sein des représentants des Ministères, des institutions et autorités, des représentants de la communauté de chercheurs universitaires et spécialistes dans le domaine des TIC, ainsi que des représentants du secteur public et privé activant dans le domaine des TIC. La configuration de l'Observatoire que nous allons proposer, et une réflexion que nous avons menée après des recherches et des Interviews réalisés avec des spécialistes dans le domaine des TIC. L'organigramme attendu de l'Observatoire est conçu de la manière suivante :

**Schéma n°01 : Organigramme de l'Observatoire des TIC & de la Société de l'Information en Algérie**



**Le Financement :** L'Observatoire national des TIC & de la SI est un organisme d'utilité publique pour tous les opérateurs publics, les entreprises et les ménages. C'est donc une priorité commune et son financement peut se faire par le biais d'un financement public, afin d'encourager tous les agents économiques à l'utilisation des TIC et rattraper par la même occasion le retard dans ce domaine. L'introduction des TIC dans le fonctionnement de l'appareil productif peut également optimiser les ressources et améliorer par le fait les conditions de production et de commercialisation. Les opérateurs publics ou privés peuvent

intervenir dans le financement de cet organisme sous forme de sponsoring ou de dons. Cet Observatoire, conçu comme une structure ou un organisme autonome pour assurer la fiabilité de l'information, sera ainsi financé en premier lieu par le budget de l'Etat.

### **c. Fonctionnement et positionnement :**

**Fonctionnement :** Pour remplir ces missions l'Observatoire des TIC va disposer des mécanismes permettant de collecter des données nationaux et internationaux. Ainsi, il pourra à l'aide d'enquêtes<sup>36</sup> TIC, recueillir les informations relatives aux TIC pour les différents secteurs (ménages, entreprises et administrations). Un réseau de partenaires et d'associations est tissé autour de l'Observatoire. L'analyse et le traitement de ces données seront effectués au niveau de l'Observatoire, permettant de relever la structure et l'évolution des indicateurs de la société de l'information et mesure par le fait le niveau de la fracture numérique par rapport aux autres pays de la région ou du monde, mais également à l'analyse de la fracture numérique interne en l'Algérie.

Il est intéressant de voir que notre proposition pour le fonctionnement de l'Observatoire inclut la diffusion de l'information relative aux TIC au travers une **revue publiée** par semestre ou par an, ainsi qu'un **portail Internet** large public qui permet d'informer sur l'activité de l'Observatoire et de tous ce que concerne les TIC dans notre pays et dans le monde, en liaison avec la presse spécialisée dans le domaine. Le volet des relations avec les intervenants nationaux tels que les Ministère et les institutions ainsi que la coopération à l'international n'est pas négligée. Un autre volet qui rentre dans le cadre du fonctionnement de l'Observatoire ; à savoir celui de la réglementation relative aux TIC et la Recherche et Développement dans le domaine que ce soit pour la réalisation ou le suivi de stratégie nationale des TIC ou le développement des moyens de lutte contre le fossé numérique quelque soit son type et son ampleur.

**Quelques Indicateurs :** nous pouvons citer quelques indicateurs des TIC ; à savoir :

---

<sup>36</sup> Pour valider une enquête de niveau national pour qu'elle puisse bénéficier de financement public et de l'apport technique de l'ONS si besoin, il est nécessaire de passer par le Conseil National des Statistiques (CNS), afin d'approuver le dossier technique de l'enquête et de désigner par la même occasion les moyens de financement permettant de gérer ce type d'opération. Les résultats doivent être rendu publics.

- **Indicateurs d'infrastructures** : Equipements publics pour 100 habitants (Cyber café, Taxiphones, Cabines téléphoniques publiques, densité téléphonique pour 100 habitants, équipements informatiques et de communication et enfin les équipements informatiques dans les secteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- **Indicateurs d'accès aux TIC** : Accès à Internet abonnés résidentiels, accès Internet abonnés professionnels (entreprise) et Tarifs d'accès Internet ;
- **Indicateurs d'usages<sup>37</sup> des TIC** : Usage personnel Internet bas débit, et usage professionnel d'Internet, différents types d'usage...

**Positionnement** : Dans la phase de conception de l'Observatoire on trouve deux types d'acteurs : ceux qui vont être associés à la conception, à la mise en œuvre et au fonctionnement ; et ceux pour qui l'Observatoire va être d'une certaine utilité sociale et répondre à des besoins spécifiques (les utilisateurs). Il est selon nous indispensable d'avoir plusieurs acteurs pour l'Observatoire ce qui va permettre d'élaborer une stratégie de travail en réseau dans une perspective d'une coopération des différentes sources<sup>38</sup> ou organismes qui sont représentés dans la liste suivante :

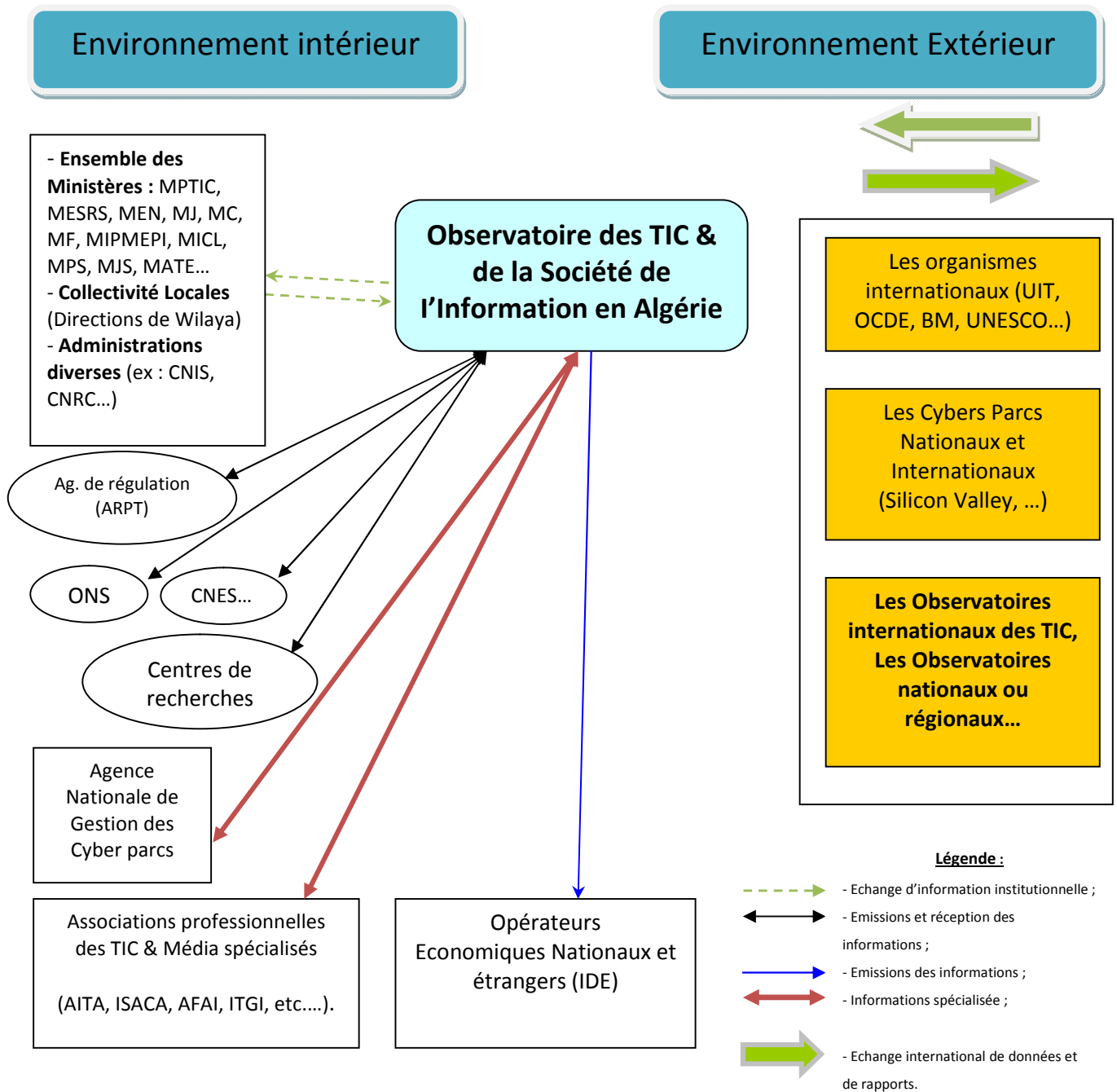
- Centres de recherche (tels que le CREAD, le CERIST, CDTA, ASAL ... ) ;
- Conseil National Economique et Social (CNES) ;
- Agence de Régulation des Postes et Télécommunication (ARPT) ;
- Office National des Statistiques (ONS) ;
- Les opérateurs économiques locaux ou étrangers ;
- Organismes internationaux (UIT, OCDE, BM, UNESCO...etc.) ;
- Observatoires Internationaux des TIC ou nationaux dans d'autres pays du monde ;
- Associations professionnelles spécialisées dans le domaine des TIC (AITA, AAFSI, ... etc.).

---

<sup>37</sup> Une initiative d'enquête TIC sur les usages et la perception de l'Internet par les Algériens a été réalisée par **WebDialna** dont les résultats ont été présentés en Septembre 2009, réalisée conjointement par Med&Com (société conseil en web marketing) et IDEATIC (Société de conception de solutions logicielles). Trois vagues ont été réalisées à ce jour (2008, 2009 et 2010), la 4<sup>ème</sup> vague est lancée durant l'été 2012.

<sup>38</sup> Cette liste est donnée sans prétention d'exhaustivité, dans la conception de l'observatoire et de son portail, une invitation pour collaborer ou pour s'informer uniquement est une option à considérer, d'une part pour avoir une adhésion globale de tous les acteurs mais également pour recenser les besoins en information ou en orientations dans le domaine des TIC.

## Schéma n°2 : Positionnement de l'Observatoire des TIC & de la SI en Algérie



*AITA*<sup>39</sup>, *AAFSI*<sup>40</sup>, *ISACA*<sup>41</sup>, *AFAI*<sup>42</sup>, *ITGI*<sup>43</sup>

<sup>39</sup> **AITA** : Association Algérienne des Technologies de l'Information, voir le site : [www.aita-org.dz](http://www.aita-org.dz) .

<sup>40</sup> **AAFSI** : Association Algérienne des Fournisseurs de Services Internet, voir le site : [www.aafsi.dz](http://www.aafsi.dz) .

<sup>41</sup> **ISACA** : (Information Systems Audit and Control Association) Association internationale qui regroupe plus de 70000 auditeurs et consultants en informatique.

<sup>42</sup> **AFAI** : Association Française de l'Audit et du Conseil Informatique, créée en 1982, a pour objet de promouvoir l'emploi des méthodes et techniques contribuant à une meilleure maîtrise des systèmes d'information tout en améliorant les compétences des intervenants. Elle regroupe 600 membres et elle est le chapitre français d'ISACA.

<sup>43</sup> **ITGI** : (IT Governance Institute), est un centre de recherche d'ISACA.

## Conclusion :

L'Algérie accorde un intérêt certain à la recherche scientifique et à la production technologique, et ce d'après les projets et les programmes consentis en matière des TIC, depuis l'ouverture du marché des télécommunications à la concurrence. La Société Numérique repose, d'une part, sur une infrastructure de réseaux, de télécommunications en général, d'autre part sur une industrie de l'édition numérique et du contenu. A cet effet, l'Algérie a conduit une réforme de fond, basée sur l'ouverture des marchés des télécommunications et de la poste qui s'est traduite par un meilleur accès aux réseaux d'information. Dans ce travail, nous nous sommes intéressés à la stratégie de conception de l'Observatoire des TIC, comme outil de bonne gouvernance et d'évaluation de politiques publiques dans le domaine des TIC, qui sert à indiquer et suivre les degrés de développement dans l'accès et l'offre des TIC ainsi que pour les usages, dans tous les domaines de la vie économique et sociale.

A cet effet la mise en place de l'Observatoire des TIC au XXI<sup>ème</sup> siècle est un impératif stratégique de survie d'une nation dans tous les domaines scientifiques, économiques et sociaux. A l'instar d'autres pays, cet Observatoire permettra à l'Algérie de contribuer à la mise en œuvre de toutes les mesures concourantes au développement de la recherche appliquée aux domaines des télécommunications, de l'informatique, des techniques audiovisuelles et des médias. Et le fait de disposer d'un Observatoire des TIC est un signe d'intégration à la modernité. Il est certain que l'Algérie en tant que pays non producteur des TIC est appelée à être dominée techniquement et atténuer les effets de cette domination c'est au moins maîtriser les usages des TIC. Dans ce cadre, la volonté politique exprimée par le Ministère de la Poste et des TIC confirme la prise de conscience sur l'importance de ce sujet. Ainsi, et de part son caractère transversal, cette conception repose sur les principaux catalyseurs suivants :

- **L'implication et l'engagement** de toutes les parties concernées, **publiques et privées**, dans la conception et la mise en œuvre de cet Observatoire ;
- La constitution et l'institution d'une **équipe multidisciplinaire qualifiée** et dédiée à la mise en œuvre et à la coordination de ce projet, et en promouvant l'usage des TIC dans les administrations publiques, les entreprises, ainsi que pour

les individus et les ménages.

Pour ce qui est du positionnement de l'Algérie au niveau international, et à terme, cette stratégie permettra :

- De développer le marché intérieur des TIC (Télécom, Internet haut débit et Internet mobile) ;
- De généraliser l'utilisation des TIC, de l'Internet (notamment dans les milieux scolaires et universitaires), ainsi que du e-Commerce ;
- De contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'économie et de l'entreprise, à la bonne gouvernance et à l'action sociale ;
- De participer à la dynamique du développement économique (développement d'une industrie des TIC) ;
- D'accéder aux informations officielles et aux données et statistiques publiques (réalisation d'un open data, en appui au système statistique national).

A cet effet, et à fin de renforcer cette idée de création d'Observatoire, une **étude précise** de la situation des TIC, des potentialités, des besoins en termes de développement des TIC et des ressources disponibles convient d'être effectuée.

A l'issue de cette contribution et en relation avec le domaine du développement des TIC en Algérie, nous pouvons énoncer quelques avis et recommandations ; à savoir :

- **Education & Formation** : Nécessité absolue de préparer les jeunes générations (actuelles et) futures aux TIC, en appréhendant l'avenir par des **réformes éducatives stratégiques** de base et ce, en introduisant l'usage scientifique et approprié des TIC dans les milieux éducatifs, de l'enseignement universitaire et de la formation professionnelle ;
- **Développement local des TIC** : Créer des représentations régionales voir mêmes locales de l'Observatoire, au sein de chaque wilaya (voir des grandes communes), afin de faciliter aux collectivités locales la simplification des relations administrateurs/administrés et de leur faciliter encore plus l'intégration dans l'économie numérique et être à l'écoute du citoyen de manière équitable sur le

territoire national ;

- **Entrepreneuriat et Développement de l'EFC** : L'Algérie s'est déjà dotée d'un plan quinquennal portant stratégies de développement des TIC (2008/2013) de même qu'un plan de développement de la recherche scientifique. L'objectif recherché est de travailler à l'émergence d'une **Economie Fondée sur la Connaissance (EFC)** en Algérie qui passe impérativement par l'amélioration du climat des investissements, pour aider à créer une nouvelle génération d'entrepreneurs locaux et attirer des partenaires étrangers sur le territoire et le marché Algérien qui seront des vecteurs de diffusion d'une culture EFC avec tout ces piliers (éducation, innovation, TIC, climats des affaires...) ;
- **Usage d'Internet** : Faire prendre conscience aux responsables à tous les niveaux des effets bénéfiques, des gains de temps, de productivité et de qualité en faveur de l'installation au sein de leurs organismes des réseaux Intranet et Extranet avec le développement de leur propre site Internet interactif, mettant comme finalité un meilleur service en direction des citoyens et des professionnels ;
- **Rencontres & Colloques** : Pour permettre d'avancer collectivement dans ce très vaste projet aux enjeux aussi considérables que ses difficultés, une série de rencontres sous forme de séminaires, colloques ou journées d'études conviendra de se tenir dans le cadre de l'édification de la **Société de l'Information et de la Connaissance**. Ainsi la mise en place de l'Observatoire des TIC en Algérie permettra au travers de ces rencontres, d'identifier les acteurs, les objectifs, les moyens opérationnels et les calendriers, ainsi que les différentes étapes de suivi et **d'évaluation** des politiques publiques dans le domaine ;
- **Enquêtes & analyses** : L'Observation du degré d'avancement sur la voie du développement et de l'appropriation des TIC par la société, passe obligatoirement par **l'évaluation quantitative et qualitative** de ces avancées au travers, notamment, un système d'enquête et de suivi permanent de l'activité du secteur. Les résultats de ces dernières vont faire l'objet d'analyses approfondies et de traitements spécifiques, notamment, sur la sociologie des usages des TIC. Ces enquêtes viendront par le faite renforcer le Système National d'Information Statistique (SNIS) pour le secteur des TIC.



## Bibliographie

**BANQUE MONDIALE** (document de la), Département global des TIC Vice présidence secteur privé et infrastructure et région Moyen-Orient et Afrique du Nord, « Fondation pour le développement des technologies de l'Information et de la communication en Algérie », Avril 2003.

**Eric BROUSSEAU**, « Commerce électronique : Ce que disent les chiffres et ce qu'il faudrait savoir », Revue Economie et Statistique n° 339-340, 2000.

**Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI)**, « Technologies de l'information et de la communication pour le développement en Afrique », Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique, Ottawa – CANADA, 2003.

**Chambre de métier et de l'Artisanat de la Seine-Maritime**, « Equipement et usage des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises de la Seine-Maritime », Résultats de l'Enquête TIC septembre 2006.

**Annie CHENEAU-LOQUAY** (Sous la coordination de), « Enjeux des technologies de la communication en Afrique : Du téléphone à Internet », édition KHARTHALA – REGARDS, Paris, 2000.

**Yacine KHELLADI**, « Plaidoyer pour une politique nationale de Technologies de l'information en Algérie », document Internet du 24 janvier 2001.

**MINEFI – DREE/Trésor**, « Haut débit : état des lieux, évolutions technologiques et politiques publiques » Revue sectorielle TIC : n° 26 Stratégie – août/septembre 2004.

**RENUPI**, « Mesurer les TIC ? », document Internet sur le site [www.renupi.org](http://www.renupi.org) , Indicateur TIC, juillet 2005.

**République Algérienne Démocratique et Populaire – e-Commission**, « e-Algérie 2013 », Annexe 2 : « Etat des lieux des usages des TIC dans les institutions et administrations », Décembre 2008.

**République Algérienne Démocratique et Populaire** – e-Commission, « e-Algérie 2013 », Annexe 3 : Objectifs et actions destinés à accélérer l'usage des TIC par l'administration », Décembre 2008.

**SYN@PSE Observatoire de la société de l'information**, « Les usages des technologies de l'information et de la communication par les citoyens et les ménages », Synthèse région des pays de la Loire, document Internet [www.synapse.paysdelaloire.fr](http://www.synapse.paysdelaloire.fr), janvier 2004.

**Union Internationale des Télécommunications (UIT)**, « Définition des principaux indicateurs du secteur des télécommunications/TIC », Version finale – avril 2007.

Sally BURCH, « Société de l'information / Société de la connaissance », Vecam, Document Internet, 29 mai 2006.

**Commission Nationale Française pour l'UNESCO**, (Bernard CORNU, Jean-Louis FULSSACK, Yves JEANNERET, Alain KIYINDOU, Sarah LABELLE, Christian Le MOËNNE, Françoise MASSIT-FOLLEA, Michel MATHIEN), « La Société de l'information : Glossaire critique » – La Documentation française – Paris 2005.

**Questions contemporaines, sous la direction de : Eric GEORGE & Fabien GRANJON**, « Critique de la Société de l'Information », édition l'Harmattan, Paris – 2008.

**Yves LASFARGUE**, « La Société de l'information : enjeux et défis posés aux acteurs internationaux », Observatoire des conditions de travail et de l'ERGostressie – OBERGO, conférence du 17-18 février 2004, Tunis – Tunisie.

**Armand MATTELARD**, « Histoire de la société de l'information », par Yves DESRICHARD, Bibliothèque du bibliothécaire, La Découverte – Paris, 2001.

**Office Fédéral de la Statistique (Suisse)**, « La société de l'information en Suisse : Etat des lieux et perspectives », Neuchâtel 2002.

**République Algérienne Démocratique et Populaire** – e-Commission, « e-Algérie 2013 », Annexe 1 : « Enjeux de la société de l'information et de l'économie numérique », Décembre 2008.

**Articles de Wikipédia encyclopédie libre sur Internet**, « Société de l'information – Fracture numérique – TIC... », date de consultation 20.06.2005.

**Adel BEN YOUSSEF**, « Les quatre dimensions de la Fracture numérique », Revue Réseaux n°127-128, dossier coordonné par Allain RALLET – décembre 2004.

**Bernard CONTE**, « La fracture numérique en Afrique », EMPIRES (Equipe Mondialisation, Politiques de l'Information et Régulations Economiques et Sociales – Centre d'économie du développement – Université Montesquieu – Bordeaux IV, 2001.

**Fabrice LE GUEL**, « Comment pourrait-on mesurer la double fracture numérique ? », Revue Réseaux n°127-128, dossier coordonné par Allain RALLET – décembre 2004.

**Cyrille SIMARD**, « L'indice de fracture numérique en francophonie : Quelques repères statistiques de la fracture numérique », St Basile – Nouveau-Brunswick – Canada, novembre 2003 – [www.nordsud.org](http://www.nordsud.org) .